



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 OCTOBRE 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le huit octobre deux-mille-vingt-quatre, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président du C.C.A.S.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE
Messieurs Yannick JANNIN, Daniel BUFFY, Jean-Claude ROZIER, Jean-Claude RUDE, Michel MERCIER et Philippe PAIN

Absent :

Absent excusé :

Procuration : Marie-Noële ADOH donne pouvoir à Marie-Rose RUDE, Jenny COELHO donne pouvoir à Laurence MICHAUD.

Monsieur Jean-Claude RUDE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Ordre du jour :

1. Affaire soumise à vote
 - 1.1 Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 02 juillet 2024
2. Affaires soumises à débat
 - 2.1 Préparation colis de Noël 2024
 - 2.2 Courrier EDF Solidarité
 - 2.3 Repas des aînés de Dommartin
3. Dossier d'aides sociales
4. Informations et questions diverses

1. AFFAIRE SOUMISE A VOTE

1.1 Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 2 juillet 2024

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S du 2 juillet 2024 qui a été adressé aux membres le 26 septembre 2024 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations. Il n'y a pas d'observation.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à **P'UNANIMITE ADOPTENT** le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 2 juillet 2024.

2. AFFAIRES SOUMISES A DEBAT

2.1 PREPARATION COLIS DE NOEL 2024

Les établissements EHPAD et MARPA doivent nous envoyer les noms des résidents de Bâgé-la-Ville et Dommartin. Nous avons déjà le retour des EHPAD de Thoisse, St-Laurent-sur-Saône et Pont-de-Vaux.

Les colis seront sensiblement identiques à ceux de 2023.

La préparation des colis est prévue le **MARDI 3 DECEMBRE 2024 A 18H**

La distribution pour les **MARPA** aura lieu le **MERCREDI 18 DECEMBRE à 14H30 à Dommartin et 15H30 à Bâgé-la-Ville avec le Conseil Municipal Jeunes.**

2.2 COURRIER EDF SOLIDARITE

A la demande d'un membre du CCAS, le courrier établi lors du CA du CCAS du 7 novembre va être renvoyé à tous les membres.

Depuis le 04 juillet 2024, 6 courriers ont été envoyés aux clients EDF n'ayant pas acquitté leur factures 30 jours après émission. Nous n'avons eu aucun retour des personnes contactées.

2.3 REPAS DES AINES DE DOMMARTIN

Le repas des aînés de Dommartin aura lieu le 27 avril 2025 à la salle de réception de Bâgé-la-Ville, la salle polyvalente de Dommartin étant fermée pour travaux.

Il n'y aura plus de livraison des repas à domicile.

Pour l'animation, la vice-présidente, Mme MERONI va contacter la chorale et l'orchestre jeune de l'Union Musicale des 3 Bâgé Dommartin. A voir également si nous proposons une autre animation.

3. DOSSIERS D'AIDES SOCIALES

3.1 Informations dossiers aides sociales légales

	Dossiers
Aide sociale frais d'hébergement	03 - 08
Aide sociale frais d'hébergement	03 - 08
Aide sociale frais d'hébergement (renouvellement)	03 - 15

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. Le CCAS a reçu un don de 400 Euros
2. Nous avons reçu les remerciements de 3 associations pour le versement des subventions : Croix Rouge, Secours Catholique et France Adot 01.
3. Expulsion : courrier du 07 août de la préfecture
 - Autorisation d'expulsion immédiate par les forces de l'ordre. La famille devait prendre ses dispositions pour libérer les lieux.
 - Pas de nouvelles depuis. On ne sait pas où réside la famille à l'heure actuelle.
4. Aidant Connect : Julie a demandé sa mutation dans une autre mairie. Elle ne reviendra pas après son congé maternité. Les administrés peuvent contacter la conseillère numérique en attendant l'arrivée de la remplaçante de Julie. Celle-ci a un agrément en Saône-et-Loire. Nous sommes dans l'attente de savoir si celui-ci est valable dans l'Ain.
5. Point sur les permanences du CCAS une fois par mois. Seulement 2 demandes depuis la mise en place.

Secrétaire de séance

Jean-Claude RUDE



Le Président du C.C.A.S.

Christian BERNIGAUD

